

# Révisions : Valeur ajoutée et répartition des revenus

## 1. La Répartition Primaire : Rémunérer ceux qui ont participé à la Production

La richesse créée par l'activité de production est appelée la valeur ajoutée (VA). Cette VA est répartie sous forme de revenus primaires entre les agents ayant participé directement au processus de production.

- **Les revenus du travail** : Ils correspondent au coût du travail pour l'entreprise. Ils incluent le salaire brut (primes, avantages) et les cotisations sociales patronales. Les cotisations sont considérées comme un revenu différé ouvrant droit à des prestations futures (retraite, santé).
- **Les revenus du capital (L'Excédent Brut d'Exploitation - EBE)** : L'EBE est ce qu'il reste de la VA après avoir payé les salariés et les impôts sur la production. Il sert à financer :
  - L'impôt sur les bénéfices.
  - Les intérêts versés aux prêteurs.
  - Les dividendes aux associés.
  - L'autofinancement (amortissements et réserves).
- **Les revenus mixtes** : Ils concernent les entreprises individuelles. Comme il n'existe qu'une seule entité juridique, on ne peut pas distinguer la rémunération du travail du gérant de celle de son capital.

Chiffres clés (France, 2019) : La rémunération du travail représente environ 57,5% de la VA, contre 33,5% pour le capital.

---

## 2. Évolution et Tendances du Partage de la Valeur Ajoutée

Si la part du travail est globalement stable en France depuis 30 ans, une tendance au recul du travail au profit du capital est observée dans de nombreux pays de l'OCDE. Les causes principales sont :

1. **La révolution numérique** : L'automatisation augmente l'intensité capitaliste (plus de machines, moins d'humains).
  2. **La mondialisation** : Délocalisation des activités peu qualifiées vers des pays à bas coûts.
  3. **La baisse de la productivité** : Le ralentissement des gains de productivité freine la croissance des salaires réels.
- 

## 3. La Répartition Secondaire : La Redistribution par l'État pour l'ensemble des ménages

**L'objectif est de limiter les inégalités sociales et de fournir un revenu aux personnes inactives (personnes malades, retraités, chômeurs...).**

- **Les prélèvements obligatoires** : Ensemble des impôts et cotisations sociales perçus par les administrations publiques sans contrepartie directe immédiate. En France, ils représentent 47% du PIB.
  - **L'impôt sur le revenu (IR)** : Il est progressif, c'est-à-dire que son taux augmente avec le niveau de revenus pour favoriser l'équité.
  - **Les revenus de transfert** : Ce sont les prestations sociales versées (retraites, allocations chômage, minima sociaux) pour couvrir les risques sociaux.
- 

## 4. Le Revenu Disponible des Ménages

Le revenu disponible est le montant dont disposent réellement les ménages pour consommer ou épargner. Il se calcule ainsi :

$$\text{Revenu Primaire} - \text{Impôts et Cotisations} + \text{Revenus de Transfert} = \text{Revenu Disponible}$$